



La Française Credit Innovation S EUR



Pays d'enregistrement: FR CH

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 1 079,22€

Actif sous gestion : 22,12M€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



HORIZON DE PLACEMENT



CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit français LA FRANCAISE

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances internationaux

Date de création : 30/08/2022

Indice à titre de comparaison : ICE BofAML BB Global High Yield Total Return Index

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Devise : EUR

Fréquence de Valorisation : Quotidienne

Type de clientèle : Institutionnels

Risques principaux supportés : Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés, risque de crédit, risque de liquidité, risque de contrepartie

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR0014008UP3

Code Bloomberg : LAFCIEA FP Equity

Centralisation : J avant 11H00

Règlement : J+2 ouvrés

Souscription initiale min : 10 000 000 EUR

Eligibilité au PEA : Non

Droits d'entrée max : 3%

Droits de sortie max : 0%

Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 0.52% (30/06/2023)

Coûts de transaction : 0.68% (30/06/2023)

Dépositaire : BNP Paribas SA

Valorisateur : BNP Paribas SA

Société de gestion : La Française Asset Management

Gérant(s) : Akram GHARBI, Aurore LE CROM, Delphine CADROY, Victoire DUBRUJEAUD

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'OPC, de classification « Obligations et autres titres de créances internationaux », a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais, supérieure à celle de l'indice BofA BB Global High Yield en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtrés préalablement selon des critères ESG et dont 60% au moins contribuent positivement et/ou ne présentent pas de contribution négative aux ODD.

PERFORMANCES NETTES

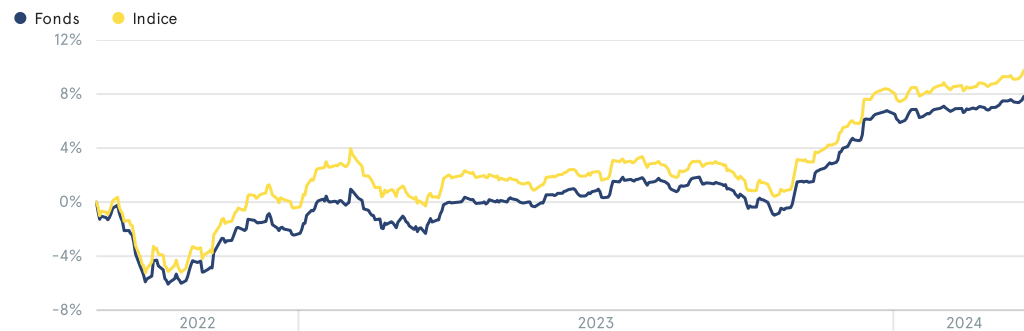
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	1,00%	1,13%	1,13%	8,13%	-	-	7,92%
Indice	1,16%	1,40%	1,40%	7,99%	-	-	9,88%
Annualisées					3 ans	5 ans	Création
Fonds					-	-	4,95%
Indice					-	-	6,15%

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2024	Fonds	0,29%	-0,16%	1,00%										1,13%
	Indice	0,27%	-0,03%	1,16%										1,40%
2023	Fonds	2,36%	-1,44%	1,37%	0,38%	-0,25%	0,84%	1,04%	-0,04%	-1,16%	-0,75%	3,90%	2,88%	9,36%
	Indice	3,16%	-1,79%	0,85%	0,28%	-0,75%	0,92%	1,14%	-0,34%	-1,06%	-0,65%	3,88%	3,02%	8,81%
2022	Fonds							-0,69%	-5,03%	1,28%	2,61%	-0,45%	-2,42%	
	Indice							-0,37%	-4,58%	1,54%	3,36%	-0,19%	-0,41%	

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Fréquence hebdomadaire	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	
Volatilité fonds	4,29%	-	-	Gain Maximum	14,90% (13/10/2022 -> 28/03/2024)
Ratio de Sharpe	1,03	-	-	Max. Drawdown	-6,07% (30/08/2022 -> 13/10/2022)
				Recouvrement	92 jours (le 13/01/2023)

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.la-francaise.com - Sources : La Française Asset Management, données comptables, Bloomberg

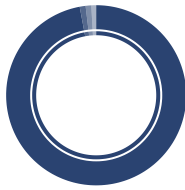




La Française Credit Innovation S EUR

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



Obligations taux fixe	97,06%
Liquidités	1,06%
Fonds monétaires	1,01%
Obligations convertibles	0,87%

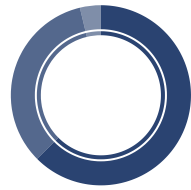
THÈME DE LONG TERME

En % actif (hors liquidités)

Démographie	29,99%
Urbanisation	29,52%
Changement climatique	19,53%
Innovation technologique	18,90%

DEVISES

En % de la poche obligations



USD	62,54%
EUR	33,71%
GBP	3,76%

PAYS

En % actif (hors liquidités)

Etats-Unis	48,55%
France	13,05%
Royaume Uni	5,99%
Brésil	5,25%
Espagne	4,80%
Inde	3,15%
Allemagne	2,84%
Italie	2,44%
Canada	2,33%
Pays-Bas	1,98%
Autres	7,56%

INDICATEURS DE RISQUES

Sensibilité taux	3,74	Duration	4,06
Rendement à maturité	6,10%	Nombre de titres	125
Rendement au pire	5,89%	Nombre d'émetteurs	120
Spread moyen (vs swap en pb)	323	Notation moyenne émission	BB-
Impact de la couverture devise	-0,95%	Notation moyenne émetteur	BB
Coupon moyen	5,29%	% de titres callable	93,71%

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir ; e) rendement instantané brut ne tenant pas en compte les coûts de couverture.

L'impact de la couverture devise est une estimation du coût de couverture sur un an.

NOTATIONS ÉMISSIONS

En % actif (hors liquidités)

A	1,02%
BBB	16,45%
BB	58,42%
B	19,04%
CCC	2,14%
NR	0,87%

SECTEURS TAUX

En % actif (hors liquidités)

Consommations non-cycliques	32,64%
Industrie	19,22%
Communications	16,34%
Technologie	9,38%
Financières	6,32%
Services Publics	5,78%
Consommations Cycliques	4,51%
Matières Premières	3,13%
Energie	0,63%

TRANCHE DE MATURITÉ

En contribution à la sensibilité

1-3 ans	0,22
3-5 ans	1,55
5-7 ans	1,16
7-10 ans	0,25
>15 ans	0,57

PRINCIPAUX ÉMETTEURS

Hors monétaire

Nom	Pays	Secteurs taux	Notations émetteurs	Poids
Iqvia Inc	Etats-Unis	Consommations non-cycliques	BB+	2,09%
Rumo Luxembourg Sarl	Brésil	Industrie	BB	1,54%
180 Medical Inc	Royaume Uni	Consommations non-cycliques	BB	1,54%
Iberdrola Finanzas, S.a.u.	Espagne	Services Publics	BBB+	1,42%
Clean Harbors Inc	Etats-Unis	Industrie	BB	1,42%
Iliad Sa	France	Communications	BB	1,40%
Q-park Holding Bv	Pays-Bas	Consommations non-cycliques	B+	1,38%
Medline Borrower/medl Co	Etats-Unis	Consommations non-cycliques	NR	1,35%
Nextera Energy Capital Holdings, Inc.	Etats-Unis	Services Publics	BBB+	1,31%
Iron Mountain Inc	Etats-Unis	Financières	BB-	1,29%
Nombre d'émetteurs: 120				Poids des 10 premiers émetteurs: 14,75%



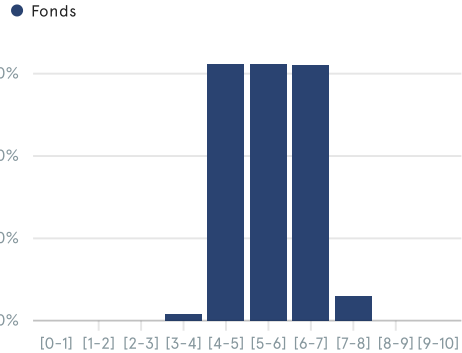
SCORES ESG

Min 0 / Max 10

	Fonds
Taux de couverture ESG	97,96%
Score ESG	5,48
Score E	5,51
Score S	5,27
Score G	5,63

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 0 / Max 10



EMPREINTE CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ investis



MEILLEURES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Adaniren Kodsopar Warsom	0,63%	9,23	7,56	3,87	7,83
Rede D'or Finance Sarl	0,76%	7,43	7,64	7,99	7,70
Wesco Distribution Inc	0,83%	6,99	7,96	7,07	7,31
Rexel Sa	0,71%	8,52	6,91	5,46	7,12
Almirall	0,43%	7,04	6,97	6,99	6,99

MOINS BONNES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Olympus Wtr Us Hldg Corp	0,73%	5,00	3,00	4,00	4,00
Bausch & Lomb Escrow Cor	0,65%	2,25	3,00	5,98	4,04
Crowdstrike Holdings Inc	0,97%	3,65	4,83	3,81	4,10
Reynolds Grp Iss/reynold	0,64%	5,00	1,87	5,50	4,12
Adt Corp	1,06%	3,98	4,04	4,42	4,13

INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



CONTRIBUTION POSITIVE AUX ODD

Émetteurs ayant obtenu un score ODD strictement supérieur à 0 et jusque +10



DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Score Environnement : Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance : le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte Carbone : l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO2 générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO2 sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: $\sum (i \text{ à } n) (\text{investissement } i / \text{Enterprise value}) / (\text{Valeur du portefeuille}) \times \text{Emissions de l'émetteur } i$

Objectif Alignement ODD : 60% minimum de l'actif net d'émetteurs contribuant positivement aux ODD, c'est-à-dire d'émetteurs ayant obtenu un score strictement supérieur à 0 et jusque +10



AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Ceci est un document publicitaire. Le pays d'origine du fonds est la France.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document.

En fonction de la stratégie du fonds, des données dites « internes » peuvent être différentes de celles mentionnées dans le prospectus. Les données internes n'engagent pas la Société de Gestion qui demeure libre de les faire évoluer sans préavis dans les limites du prospectus qui seul fait foi. La Société de Gestion entend par « données internes » un ensemble d'éléments tels que : limites de gestion internes, analyses économiques, commentaires des gérants. Cette liste n'est pas limitative.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Compte tenu des risques d'ordre économique et financier, il ne peut être donné aucune assurance que le fonds présenté atteindra son objectif.

La documentation commerciale et réglementaire (dont le prospectus de chaque fonds) est disponible, en anglais, sur le site du Groupe La Française (www.la-francaise.com) et/ou sur simple demande auprès de votre interlocuteur financier habituel.

Document édité par La Française AM Finance Services, 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société régulée par l'"Autorité de Contrôle Prudentiel" (www.acp.banque-france.fr), sous la référence 18673 X.

Ce document est confidentiel, à usage strictement privé et destiné uniquement à l'information de la personne à laquelle il a été remis par le Groupe La Française. Aucune diffusion des informations contenues dans cette présentation n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich. Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement, les rapports Annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Information importante pour les investisseurs à Singapour

Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (<https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>)

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Notations émissions : correspond au rating émission le plus récent entre S&P et Moody's à défaut émetteur.

Notations émetteurs : correspond au rating émetteur le plus récent entre S&P et Moody's.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux ratings établis par les agences de notation, et effectue sa propre analyse crédit. Les ratings sont déterminés au cas par cas sur la base d'une méthodologie interne, et sont susceptibles d'évolution.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.

Sensibilité crédit : sensibilité du portefeuille à une variation de 1% de la marge crédit.

Marge de crédit : c'est le rendement moyen attendu d'une obligation à taux variable qui est obtenu en supplément de l'indice sous-jacent. Le niveau de la marge de crédit dépend du prix de l'obligation à taux variable.